

# Rejets en mer, 50 ans de trop mais pas 6 ans de plus !

Pétition lancée par Collectifs Littoral et appel à rassemblement

samedi 9 janvier 2016



Le premier ministre donne l'ordre au préfet des bouches du Rhône d'autoriser l'usine d'alumine de Gardane à rejeter encore pendant 6 ans ses déchets toxiques en mer.

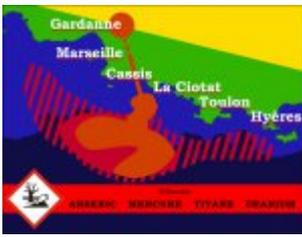
Nous sommes indignés devant un tel passage en force de la loi. Aucun intérêt financier, industriel ou chantage à l'emploi ne justifie ce mépris pour la mer et la population du littoral.

Nous le savions déjà mais le constat est cruel : l'impuissance des élus n'a d'égal que notre légitimité à défendre nous même notre santé, notre environnement et le capital marin à livrer à nos enfants.

Les médias et les ténors fabriquent leur littérature, d'autres doivent protéger leur avenir.

Soyez présents le 30 janvier à Marseille face à la préfecture aux côtés de celles et ceux qui décident de faire stopper les rejets toxiques en mer. Les collectifs littoral seront présents parmi les autres.

**PETITION CONTRE LES BOUES ROUGES**



## **ENQUETE PUBLIQUE SUR LES REJETS CHIMIQUES DE L'USINE D'ALUMINE DE GARDANNE AU LARGE DE CASSIS**

### **DEMANDE EXPRESSE DES ASSOCIATIONS UNIES ET DE LA POPULATION**

Les associations et les particuliers signataires demandent l'arrêt total des rejets industriels épais et liquides de l'usine de fabrication d'alumine de Gardanne, qui se déversent dans le canyon de Cassidaigne, à 7 km au large de Cassis et qui engendrent une pollution intolérable dans la partie marine du Parc National des Calanques :

- Parce que depuis 49 ans l'entreprise ALTEO (anciennement Péchiney) rejette ses boues rouges dans ce canyon sous-marin et qu'elle DOIT arrêter cette nuisance le 31 décembre 2015. Elle a investi dans l'installation de "filtres-presses" pour la fabrication de « galettes » de « bauxaline » et nous demandons qu'elle poursuive ce traitement par la dépollution des eaux qui en sortent, de façon à arrêter définitivement tout rejet en mer. Les techniques existent et ont fait leurs preuves. Leur coût n'est pas exorbitant pour un groupe d'envergure internationale, qui peut trouver des aides financières au niveau français et européen, dans la mesure où un Parc national est concerné, et qui bénéficie déjà de subventions et d'une exonération majeure des taxes dues à l'Agence de l'Eau.
- Parce qu'il serait intolérable que l'autorisation de rejets de liquides chimiques en coeur marin d'un Parc national soit donnée au risque de faire jurisprudence pour les autres espaces protégés.
- Parce qu'on cherche à nous tromper : au lieu de l'arrêt promis des boues rouges fin décembre 2015, on nous propose une prolongation pendant 30 ans des rejets liquides chimiques ne respectant pas les normes de la convention de Barcelone de 1998, concernant des éléments toxiques : arsenic (17 fois les normes), sélénium, aluminium, fer, titane, plomb, thorium et uranium (radioactifs), mercure, cadmium, chrome, dont certains sont des métaux qu'il sera bientôt préférable de récupérer.
- Parce que ces rejets, qui diffuseront largement dans les eaux du Parc national jusqu'à la cote et les plages, auront un impact désastreux sur le plancton, la faune et la flore marines, empoisonneront la mer dans laquelle nous nous baignons et les poissons que nous mangeons.
- Parce que la méditerranée est une mer fermée qui devient une poubelle !
- Parce qu'on ne fait pas de chantage à l'emploi industriel au détriment de la nature, surtout quand l'emploi des pêcheurs artisanaux est menacé,
- Parce que le recyclage de l'eau fait partie de l'économie circulaire dont se targue ALTEO.

### **Signer la pétition :**

<http://collectifslittoral.fr/index.php/fr/petition-contre-les-boues-rouges>